



Communiqué de presse

Grenoble, le 7 mai 2020

Contact presse

Zoé Fertier

Responsable Relations presse

04 76 76 53 63 // zfertier@chu-grenoble.fr

Communiqué de presse

Point de situation COVID-19

Au plus fort de la crise, 7 unités d'hospitalisation du CHU Grenoble Alpes (5 à Grenoble, 2 à Voiron) ont accueilli des patients covid+ nécessitant une hospitalisation. Suite à la baisse du nombre de patients hospitalisés, 3 unités accueillent actuellement les patients à Grenoble et 2 unités à Voiron.

Sur les deux sites, le double circuit des urgences adultes et pédiatriques est maintenu jusqu'à nouvel ordre.

A partir du 11 mai, la reprise d'activité au CHU Grenoble Alpes sera maîtrisée, progressive et adaptée à toute nouvelle vague de patients covid+. Ainsi, le plan blanc sera maintenu autant que de besoin.

Le CHU Grenoble Alpes conserve toutes ses spécialités médicales et chirurgicales (ex : neurologie, pneumologie, pédiatrie, oncologie...) et continue d'assurer le suivi des patients chroniques. Des salles de bloc opératoires sont ouvertes afin d'assurer les opérations chirurgicales nécessitant une prise en charge rapide.

Pour les consultations, la priorité reste donnée à la téléconsultation autant que possible.

CHU GRENOBLE ALPES COVID-19

Pour me protéger et protéger les autres

- Je porte un masque pendant toute ma venue au CHU
- Je frictionne mes mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée
- Je respecte 1 mètre de distance avec les autres personnes partout

Aucun accompagnant autorisé

Sauf autorisation médicale
Dans ce cas, l'accompagnant doit être masqué et non malade

Pour les patients qui doivent venir au CHU Grenoble Alpes pour une consultation ou une hospitalisation, il est indispensable de porter un masque (chirurgical ou grand public).

La friction des mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée dans un bâtiment du CHU sera obligatoire. Des points d'accueil seront en place dès le 11 mai dans les bâtiments recevant du public.

La distanciation (1 mètre de distance) est à respecter dans les lieux de passage mais aussi dans les salles d'attente (s'asseoir un siège sur deux et respecter les marquages).

Ces différents éléments ne nous permettent pas d'accepter la venue des accompagnants, sauf autorisation médicale. Dans ce cas, l'accompagnant doit être masqué et non malade et attendre de préférence à l'extérieur de l'hôpital.

Les visites restent interdites, sauf dérogation sur avis médical, en pédiatrie (un des 2 parents est autorisé) et à la maternité où le conjoint(e) est autorisé.

Une forte capacité de prélèvement et d'analyse sur le territoire

Le **laboratoire de virologie du CHU Grenoble Alpes** peut, dans sa configuration actuelle, réaliser **jusqu'à 700 tests par jour**. Quatre autres structures sur le bassin grenoblois réalisent des tests de diagnostic du COVID par PCR. Au total, 12 500 à 15 000 tests peuvent être réalisés chaque semaine, avec un délai de rendu de résultats de 10 à 48h en fonction des structures.

Cette capacité peut être mise en regard des objectifs du gouvernement qui souhaite pouvoir réaliser 700 000 tests par semaine. A l'échelle du territoire (Sud de l'Isère), cela représente 7 000 tests/ semaine. Les acteurs du territoire grenoblois peuvent donc réaliser jusqu'à deux fois plus de tests qu'attendu.

Des pastilles vidéos pour accompagner la réalisation des gestes barrières



Le respect des règles d'hygiène et de distanciation sera la clé du succès pour le déconfinement.

Afin d'accompagner la population dans la réalisation de ces gestes, le CHU Grenoble Alpes, en lien avec l'Université Grenoble Alpes, a réalisé trois pastilles vidéos « Les 3 gestes gagnants du déconfinement ».

Elles seront diffusées sur nos réseaux dès le début de semaine prochaine. N'hésitez pas à les rediffuser !